BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1840

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

102 387 255 RCS Lorient.
RAGAME.
Forme : Société en Nom Collectif.
Nom commercial : MORGAZH CAFE.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 77, Rue Du Passage d'Étel, le Magouer, 56680 Plouhinec.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 270000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'exploitation d'un fonds de commerce de café (licence IV), activité de petite brasserie sur place ou à emporter, jeux de la française des jeux, situé à plouhinec (56680), 77 rue du passage d'etel, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local..
Adresse : 77, Rue Du Passage d'Étel, le Magouer, 56680 Plouhinec.
Précédent propriétaire : 983 909 144 RCS Lorient. **SNC WILO.**
Date de commencement d'activité : 4 avril 2026.
Publication légale : 7jours.fr *du* 16 avril 2026.
Oppositions : A l'adresse de la SELARL MAEKER AVOCATS sis 4-6 Pontorson à Auray (56400..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 03/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de VANNES le 07/04/2026, Dossier 2026 00013782 réf: 5604P01 2026 A 00981 Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 77 Rue Du Passage d'Étel Le Magouer 56680 PLOUHINEC. Adresse du nouveau propriétaire : 77 Rue Du Passage d'Étel Le Magouer 56680 PLOUHINEC. Acte sous seing privé en date du 03/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de VANNES le 07/04/2026, Dossier 2026 00013782 réf: 5604P01 2026 A 00981 Etant précisé qu'il s'agit de l'achat d'un fonds situé 77 rue du Passage d'Etel 56680 PLOUHINEC Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..